



**Procès-verbal**  
**Assemblée générale de printemps – 1<sup>er</sup> juin 2023**

---

<b>Auteure</b>	Aline Gillioz-Vuillaume
----------------	-------------------------

---

<b>Séance</b>	Assemblée générale de printemps
<b>Date/Heure</b>	1 <sup>er</sup> juin 2023 – 19h00
<b>Lieu</b>	Restaurant Cheval Blanc « Chez Paco », Alle

---

<b>Participant-e-s</b>	32 personnes (selon liste des présences)
------------------------	--

---

<b>Invité-e-s</b>	Municipalité de Porrentruy, représentée par Mme Magali Voillat
-------------------	--

---

<b>Excusé-e-s</b>	20 personnes excusées
-------------------	-----------------------

---

<b>Ordre du jour</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Accueil et mot du Président</li><li>2. Nomination des scrutateurs</li><li>3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 juin 2022</li><li>4. Comptes 2022</li><li>5. Rapport de l'organe de vérification, approbation des comptes 2022</li><li>6. Cotisations : propositions du comité</li><li>7. Budget 2023</li><li>8. Admissions / démissions</li><li>9. Election au comité (modification à l'ordre du jour initial)</li><li>10. Activités 2023</li><li>11. Divers</li></ol>
----------------------	--

---

## 1. Accueil et mot du Président

Thomas Schaffter souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à l'association. Merci à Paco qui nous reçoit ce soir dans son établissement.

Bienvenue à Mme Magali Voillat, responsable des ressources et prestations à la population de la Ville de Porrentruy, un bonsoir particulier aussi à M. Olivier Godat de la Fiduciaire GNG, qui s'est chargé de la vérification des comptes de l'association, pour l'année 2022.

Modification de l'ordre du jour : ajout « Election au comité » en point 9, la suite de l'ordre du jour est décalée jusqu'au point 11. L'ordre du jour est accepté.

## 2. Nomination des scrutateurs

Mmes Nicole Hänni et Emilie Roy-Jolissaint.

## 3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 4. Comptes 2022

L'exercice 2022 boucle sur un bénéfice de CHF 6'932.62

ACTIF	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
<b>Actif circulant</b>		
Trésorerie	192 002.81	179 094.44
- Caisse	734.95	238.95
- Raiffeisen CH62 8080 8006 0133 7579 1	149 537.48	144 528.61
- Banque cantonale du Jura CH64 0078 9042 5551 1884 9	35 160.20	28 296.00
- Valiant CH79 0930 0042 3224 7930 1	2 092.18	2 092.88
- Raiffeisen CH11 8080 8004 4288 8517 9	4 478.00	3 936.00
Créances à court terme	301 143.00	282 143.00
- Débiteurs bons	295 973.00	258 843.00
- Débiteurs cotisations	5 170.00	3 300.00
Actifs de régularisation	329.25	329.25
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>493 475.06</b>	<b>441 566.69</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>493 475.06</b>	<b>441 566.69</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Bons en circulation	480 764.07	435 788.32
Passifs de régularisation	1 500.00	1 500.00
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>482 264.07</b>	<b>437 288.32</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Fortune au 1.1.	4 278.37	-4 750.34
Résultat de l'exercice	6 932.62	9 028.71
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11 210.99</b>	<b>4 278.37</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>493 475.06</b>	<b>441 566.69</b>

	2022 CHF	2021 CHF
Produits des cotisations	24 805.00	25 354.25
Commissions d'encaissement des bons	14 907.05	13 233.30
<b>Produits nets d'exploitation</b>	<b>39 712.05</b>	<b>38 587.55</b>
Charges de personnel	-12 579.35	-12 316.00
- Salaires	-8 580.00	-8 580.00
- Charges sociales	-999.35	-736.00
- Frais forfaitaires	-3 000.00	-3 000.00
Manifestations	-3 541.30	-3 472.80
- Saint-Nicolas	-1 731.95	-1 138.50
- Nocturnes	-1 809.35	-2 334.30
Autres charges d'exploitation	-16 658.78	-13 758.04
- Assurances	-329.25	-329.25
- Matériel de bureau	-500.00	-515.30
- Impression des bons	-6 980.30	-4 153.95
- Cotisations	-1 630.00	-2 200.00
- Informatique	-500.00	-640.00
- Publicité / Site Internet	-4 647.20	-3 632.55
- Frais financiers	-349.68	-622.64
- Frais d'assemblée et de comité	-303.10	-866.00
- Divers	-919.25	-798.35
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 932.62</b>	<b>9 040.71</b>
Charges exceptionnelles	0.00	-12.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 932.62</b>	<b>9 028.71</b>

## Vente des bons UCA

	Valeur émission des bons	Bons vendus	Bons remboursés
Bons émis 2012	320'000.00	253'156.00	234'858.00
Bons émis 2013	320'000.00	299'049.00	291'757.00
Bons émis 2014	390'000.00	384'186.00	388'040.00
Bons émis 2015	320'000.00	274'512.00	295'082.25
Bons émis 2016	370'000.00	368'287.00	283'742.40
Bons émis 2017	450'000.00	435'559.00	343'309.45
Bons émis 2018	460'000.00	497'469.50	432'265.25
Bons émis 2019	920'000.00	480'434.10	439'839.80
Bons émis 2020	430'000.00	726'030.00	607'624.05
Bons émis 2021	460'000.00	599'410.00	532'036.65
Bons émis 2022	460'000.00	619'460.00	588'950.20

## 5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes 2022

Compte tenu des examens effectués par sondages, nous confirmons que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité
- La comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art

La révision relève le point suivant :

Notre contrôle ne permet pas d'assurer l'intégralité des bons en circulation.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels 2022 de l'association faisant apparaître une fortune nette de CHF 11'210.99 au 31.12.2022

**Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée qui donne décharge au comité.**

## 6. Cotisations : proposition du comité

Le comité propose l'augmentation des cotisations UCA à partir de 2023, comme suit :

de 0 à 5 employés (EPT)	CHF 180.00
de 6 à 10 employés (EPT)	CHF 250.00
+ de 10 employés	CHF 350.00 (garages, assurances)
+ de 10 employés	CHF 450.00 (banques, grands commerces)

L'assemblée accepte l'augmentation des cotisations à partir de la facturation 2023. Les factures seront envoyées dans le courant de la semaine du 5 juin 2023.

## 7. Budget 2023

PRODUITS	CHF	CHF	CHARGES
Cotisations membres UCA	28'500.00	11'580.00	Salaires secrétaire
Gain 2,5 % sur encaissement bons	12'500.00	1'000.00	Charges sociales
Sponsoring manifestations	2'000.00	1'000.00	Frais AG, Comité
Dons, soutiens, subventions	1'000.00	0.00	Indemnités Comité
		450.00	Frais banque
<b>Total produits</b>	<b>44'000.00</b>	0.00	Loyer
		1'000.00	Dons
		250.00	Assurances
		1'000.00	Frais de comité et assemblée
		500.00	Matériel de bureau
		5'000.00	Impression des bons UCA
		500.00	Site internet et informatique
		5'000.00	Publicité
		12'500.00	Manifestations
		1'000.00	Frais divers
		2'000.00	Cotisation Association cantonale
		0.00	Impôts
		<b>42'780.00</b>	<b>Total charges</b>

**Bénéfice 1'220.00**

**Le budget est accepté à l'unanimité.**

## 8. Admissions / démissions

### Admissions

- Mille et une histoires, Mmes Camille Rebetez, Joëlle Schaller, Marielle Chevolet - Porrentruy
- L&Cie, Mme Lucie Nydegger - Porrentruy
- Centre Synergies, Mme Christine Oeuvray - Porrentruy
- Restaurant du Cheval Blanc «Chez Paco», M. Mamadou Diop - Alle
- Les Chalets de Montvoie, M. Stéphane Dick – Villars-sur-Fontenais
- C'com Carol Voisard, Bressaucourt
- Octopus 1987, Porrentruy

### Démissions

- Beerarium, Porrentruy
- Hôtel-restaurant de la Couronne, Bure
- Garage Pascal Favre, Courgenay
- JL Bien-être, Porrentruy (cessation d'activité)

- Restaurant de la Baroque, Fregiécourt (cessation d'activité)
- Meyerdev, Marly (déménagement canton de Fribourg)
- Aux Fleurs des Saisons, Porrentruy (cessation d'activité)
- Boutique Souvenirs, Porrentruy
- Biokonopia, Boncourt (cessation d'activité)
- Restaurant du Lion d'Or, Boncourt (cessation d'activité)

## 9. Election au comité

Le comité a le plaisir d'accueillir Mme Baptistine Salomon de la Boutique l'Atelier Culotté. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans ses futures activités au sein de comité.

## 10. Activité 2023

- Collaborations Foires, jaimemespaves, fêtes de quartier

M. Michel Mosser et son équipe présente l'organisation des foires en ville de Porrentruy pour l'année à venir. Les dernières éditions ont rencontré un grand succès avec une météo très agréable. La prochaine foire se déroulera le 17 juin 2023. A cette occasion la vente de bons avec un rabais de 10 % sera mise sur pied.

Un nouveau règlement des foires a été élaboré et déjà envoyé à tous les commerçants il y a quelques temps déjà. Afin de favoriser les établissements de la place, il n'y aura pas de stands de restauration et seulement 3 stands de vente d'habits. M. Mosser précise que toutes les idées sont les bienvenues.

Pour la prochaine foire du 17 juin, une activité est organisée en collaboration avec les scouts de Porrentruy.

Municipalité se tient à disposition pour soutenir les animations qui se dérouleront en ville. Voir une éventuelle organisation « d'inauguration » de la rue PP le 16 septembre 2023 lors de la dernière foire de la saison. L'organisation doit encore être définie.

- Action 10 % Municipalité / SIDP

La Municipalité de Porrentruy reconduit son soutien au commerce local, avec l'octroi d'une subvention de CHF 20'000.00, afin que les consommateurs puissent bénéficier d'un rabais de 10 % lors de l'acquisition de bons UCA. Le président remercie chaleureusement la Municipalité pour son précieux soutien.

Eventuellement, faire une édition de bons valables uniquement dans les petits commerces. Déterminer la réduction accordée lors de l'achat. Edition limitée dans le temps. Ces bons se différencieraient par un nouveau visuel.

- Animations de fin d'année : Saint-Nicolas, Nocturnes

La fête de Saint-Nicolas se déroulera le samedi 9 & 10 décembre 2023. Comme chaque année, diverses animations seront organisées. Durant ce même week-end, l'association #2900jaimemespaves organisera à nouveau un Marché de Noël au Faubourg de France.

Il y aura environ 15 cabanes à disposition. Les informations complémentaires suivront dans le courant de l'année.

- Informations de Magali Voillat : La Solderie d'été se déroulera les 25 & 26 août 2023. Les bancs seront gratuits pour les commerçants. Des animations seront organisées afin de rendre cette manifestation attractive et attirer les badauds. Madame Anaïs Weiss sera de retour début juillet après son congé maternité. Elle passera rendre visite aux commerçants afin de définir leurs attentes et leurs besoins. Un mail informatif sera envoyé à tous les membres.

## 11. Divers

Michel Mosser, demande ce qu'il en sera des illuminations durant les fêtes de fin d'année, à savoir s'il y aura des restrictions d'électricité ? Mme Magali Voillat indique qu'aucune décision n'est prise pour le moment au niveau des illuminations de fin d'année.

Centre Inno Les Galeries : tous les commerçants ont reçu leur lettre de dédite. Mme Magali Voillat indique que le but est de maintenir une activité commerciale dans le centre. L'idée serait de réussir à réaliser une galerie marchande. C'est un endroit stratégique au centre-ville. A ce jour, aucune information supplémentaire ne peut être donnée.

La séance est levée à 20h25

Pour le procès-verbal  
Aline Gillioz-Vuillaume